



Quelle carte bancaire pour louer une voiture ?

Pour louer une voiture, il est nécessaire de **déposer une caution** auprès du loueur. La caution est une **garantie financière** pour le loueur dans le cas d'un sinistre. La caution sera alors utilisée pour couvrir la franchise de l'assurance. Pour déposer une caution, le conducteur principal ou la conductrice principal doit posséder une **carte de crédit** à ses nom et prénom. Carigami vous aide à répondre à la **question que vous vous posez** sans doute : Ma carte me permet-elle de louer une voiture ?



Nos astuces pour reconnaître une carte de crédit

Toutes les cartes de crédits ont leurs chiffres écrits **en relief** ! (cependant certaines cartes de débit aussi)

La carte à **débit différé** est acceptée ! Ce type de carte ne débite pas le compte tout de suite, mais après quelques temps.

La mention « CREDIT » ou « DEBIT » est présente sur les cartes émises après le **9 juin 2016** !

Attention

Si vous avez un doute, **prenez contact avec votre banque**. Celle-ci est à même de vous confirmer que vous possédez bien une carte de crédit.



Que se passera-t-il si je n'ai pas de carte de crédit à la prise en charge ?

Certaines compagnies vous feront payer une **assurance complémentaire hors de prix** pour racheter la franchise. Avec cette assurance, il n'y a plus besoin de caution ! Toutefois, votre budget vacances s'en fera grandement ressentir !

Si le loueur ne propose pas cette assurance, **IMPOSSIBLE** de récupérer la voiture. Vous perdez votre réservation ! Vous comprenez l'importance !



Quelles solutions si je n'ai pas de carte de crédit ?

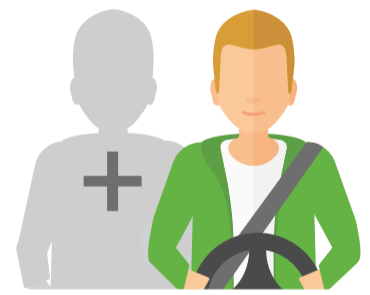
Opter pour une **location de voiture sans caution**, disponible sur certaines destinations



Demander à sa banque d'**éditer une carte de crédit** à recevoir avant votre départ



S'inscrire en tant que **conducteur additionnel** * pour pouvoir conduire le véhicule



Qu'est-ce qu'une location de voiture sans caution ?

Grâce à Carigami, profitez des offres de **location de voiture sans caution** de SunnyCars. Et qui dit sans caution, dit forcément **sans carte de crédit** ! À votre arrivée en agence, vous n'avez qu'à **signer le contrat de location** et **récupérer les clefs de la voiture**.

Adieu les pratiques de vente au comptoir du loueur ! Adieu la peur que la carte ne passe pas ! **Tout est arrangé avant votre départ** !



* Dans ce cas, un proche devra s'inscrire en tant que conducteur principal, avoir le nombre d'années de permis requis, et évidemment posséder une carte de crédit à ses nom et prénom. Le conducteur principal doit être présent en personne lors de la prise en charge du véhicule.